

Var Nativ du 23/6/19

# Finances publiques : un nouveau réseau avec une accessibilité renforcée

Coup de projecteur avec le directeur des finances publiques du Var, Pascal Rothé, sur la création d'un « réseau de proximité » qui invite à repenser les trésoreries telles qu'on les connaissait.

**En quoi consiste, pour les Varois, ce futur réseau de proximité de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) initié par le ministre Darmanin ?**  
Il faut partir du cadrage national qui tend à promouvoir un nouveau regard sur l'implantation territoriale des services de l'État fondé sur la logique de proximité du service public. Soit d'un point de vue humain, soit d'un point de vue technique en utilisant les canaux modernes : Internet, téléphone, etc.

**L'utilisateur y trouvera-t-il son avantage ?**  
Nous sommes sur une logique qui privilégie la qualité et l'accessibilité du service. Pas sur une logique de fermetures de trésoreries ou de coup de rabot comme précédemment. Là, on change l'ADN de la DGFIP dans sa relation avec ses usagers. Depuis juin, nous sommes engagés



dans une profonde démarche de concertation qui s'étendra au moins jusqu'en octobre pour présenter la philosophie et la perspective du réseau tel qu'il pourrait être mis en œuvre à compter de 2022 dans le Var, comme partout ailleurs.

**Cela concernera-t-il tous les publics ?**  
Oui. Que ce soient les particuliers, les entreprises ou les élus locaux. Tous sont aussi importants. L'idée est de faire en sorte que l'utilisateur ait des réponses beaucoup plus rapides

sans forcément être obligé de se déplacer ou d'avoir une partition de ses déplacements pour régler un problème.

**Qu'allez-vous retirer de la concertation ?**  
Une proposition de nouveau réseau avec une carte indicative mais non finalisée qui met en valeur le fait que l'on va démultiplier le nombre de points de contacts pour nos publics. Pour les particuliers, partant du principe que l'on a moins d'un Français sur dix qui se déplace dans les trésoreries, au lieu

d'avoir une répartition entre des gros services des impôts telle qu'on la connaît actuellement, nous allons les revoir et les transformer en points de contacts. C'est-à-dire la garantie dans toutes les villes où il y a des trésoreries qui ne sont pas dans les six ou sept principales villes, d'avoir un rendez-vous avec une personne physique.

**Comment cela se traduit-il en chiffres ?**  
Dans le Var, nous allons dépasser de plus de 30 %, voire 40 %, le nombre d'implantations par rapport à ce que l'on connaît aujourd'hui. Au-delà des ces points de contacts, nous avons fait une expérimentation qui marche. À savoir mettre en place des points de contact distanciels en mairie, en partenariat avec quatre élus, pour traiter les questions sans déplacement de l'utilisateur ou par visioconférence si besoin. Et ça marche ! Il s'agit d'aller au-devant de l'utilisateur et d'être présent là où nous n'avions jamais mis les pieds.

**Que dites-vous aux agents « troublés » par cette mutation ?**

Nous sommes dans une logique de protection et d'accompagnement vers un plus de nos agents en tenant compte de leur situation personnelle. Le seul centre varois qui pourrait être remis en cause à l'horizon 2021-2022 est celui de Saint-Tropez. C'est une remise en cause raisonnée car il faut voir à la fois la fréquentation et les conditions d'accès du site. Parallèlement, si vous êtes agent et que vous voulez vous installer à Saint-Tropez, ça coûte cher et donc nous avons aussi du mal à affecter des gens sur cette trésorerie. Pour le reste, nous développons ces points de contact en lieu et place de trésoreries dites de plein exercice mais qui n'assuraient plus le service en tant que tel, car il y a une évolution de fond des attentes de nos concitoyens, ajoutée à la dématérialisation des actes, les dispenses de déclarations pour certains, la suppression de la taxe d'habitation, etc. Tout cela va considérablement dégonfler nos services. D'où cette profonde refonte, nécessaire et réfléchie.

**PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT AMALRIC**